

26.—Prêts nets approuvés en vertu de la loi nationale sur l'habitation, par province, 1956-1960

NOTA.—Les chiffres des années 1945-1951 paraissent dans l'Annuaire de 1955, p. 762; ceux des années 1952-1955, dans celui de 1960, p. 755.

Année et détail	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Aib.	C.-B.	Yukon et T. du N.-O.	Canada
1956												
Prêts..... nomb.	200	12	547	398	5,390	17,466	2,026	1,252	4,899	3,602	2	35,794
Logements..... "	178	12	650	412	7,105	20,292	2,136	1,528	5,080	3,888	2	41,283
Montant..... 1,000\$	2,002	124	6,087	3,916	68,205	202,763	19,814	13,544	50,737	39,914	26	407,132
1957												
Prêts..... nomb.	152	13	458	388	6,277	22,019	1,116	1,519	4,686	3,344	2	39,974
Logements..... "	144	13	532	392	9,144	25,920	1,472	2,121	5,247	3,946	2	48,933
Montant..... 1,000\$	1,648	133	5,218	3,832	87,737	267,256	13,823	19,962	53,710	40,594	26	493,939
1958												
Prêts..... nomb.	311	38	785	908	9,732	32,214	2,852	2,335	9,655	6,671	14	65,515
Logements..... "	314	40	972	972	14,267	41,210	3,819	2,509	10,498	7,554	14	82,169
Montant..... 1,000\$	3,691	392	10,139	9,376	142,586	451,201	38,111	27,301	116,763	83,186	178	882,924
1959												
Prêts..... nomb.	237	34	933	865	7,969	21,168	2,587	2,580	7,784	4,978	27	49,171
Logements..... "	237	40	1,025	924	9,505	26,152	3,041	2,704	8,483	5,172	27	57,310
Montant..... 1,000\$	2,891	402	11,009	9,081	99,159	285,630	32,258	30,158	96,741	58,714	324	626,167
1960												
Prêts..... nomb.	70	53	589	564	6,977	12,378	1,529	1,488	3,975	1,585	38	29,246
Logements..... "	70	54	834	577	7,778	17,979	1,715	1,594	4,238	1,733	38	36,610
Montant..... 1,000\$	789	522	8,579	5,949	81,912	191,200	19,037	16,865	48,670	19,016	453	392,992

Prêts aux sociétés à dividendes limités.—En 1960, la Société centrale d'hypothèques et de logement a consenti des prêts aux sociétés à dividendes limités à l'égard de 1,591 logements, dont 680 pour les personnes âgées et 911 pour les familles à revenu modique. Des municipalités et des organismes de charité ont lancé des entreprises totalisant 692 logements; des entrepreneurs ont construit les autres. Comme les fonds de la Société étaient limités, le secteur des entrepreneurs s'est buté à certaines restrictions durant une partie de l'année.

L'emprunteur et son habitation.—La famille de 50 p. 100 des emprunteurs aidés par la loi, en 1960, comptait un ou deux enfants, tandis que celle de 27 p. 100 en comptait trois ou plus. Le propriétaire moyen était âgé de 33 ans. Le coût moyen d'une maison unifamiliale était de \$14,380. Les remboursements hypothécaires comprenaient \$227 de frais d'assurance. Le paiement initial moyen était de \$3,033 et les mensualités s'élevaient à \$100 (principal, intérêts et taxes municipales), soit 21.2 p. 100 du revenu annuel moyen de l'emprunteur.

Le revenu de quelque 42 p. 100 de tous les emprunteurs était inférieur à \$5,000, celui de 49 p. 100 s'échelonnait de \$5,000 à \$7,999 et celui des autres était de \$8,000 ou plus. Le revenu moyen de tous les emprunteurs était de \$5,620, contre \$5,716 en 1959.

Le coût de construction des maisons au sujet desquelles des prêts ont été consentis au titre de la loi, en 1960, a diminué pour la première fois depuis la guerre. De 1959 à 1960, la diminution a été de \$10.78 à \$10.60 le pied carré. Le coût du terrain a aussi baissé, soit de \$2,533 à \$2,473. Ces diminutions ont plus que contrebalancé l'augmentation de la surface moyenne des logements (1,125 pieds carrés contre 1,108). La réduction des frais en 1960 est en partie attribuable à la baisse des matériaux de construction, mais un facteur encore plus important peut-être a été le caractère plus concurrentiel du marché domiciliaire durant l'année.

Prêts pour l'amélioration des maisons.—En 1960, les banques ont consenti 23,580 prêts (\$30,100,000) pour l'amélioration des maisons. Bien que les propriétaires de logements